

**Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete (SAB)**  
**Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)**  
**Gruppo svizzero per le regioni di montagna (SAB)**  
**Gruppa svizra per las regiuns da muntogna (SAB)**

CH-3001 Bern · Seilerstrasse 4 · Postfach 7836 · Tel. 031 382 10 10 · Fax 031 382 10 16  
Internet: <http://www.sab.ch> E-mail: [info@sab.ch](mailto:info@sab.ch) Postkonto: 50 - 6480-3



Berne, le 5 octobre 2015

## **Communiqué de presse du SAB N° 1112**

### **Le SAB demande que la Confédération s'engage plus fortement en faveur des régions de montagne**

*Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) présente son agenda politique 2016 – 19. Ce document contient les recommandations en matière de politique fédérale pour les quatre prochaines années. Notre organisation demande, en particulier, un plus grand engagement de la Confédération en faveur des régions de montagne et de l'espace périphérique. La nouvelle stratégie de la Confédération pour les régions de montagne et l'espace rural doit se concrétiser par des actions concrètes.*

En février 2015, la Confédération a adopté une nouvelle stratégie en faveur des régions de montagne et de l'espace rural. Cette stratégie doit maintenant être mise en œuvre. Dans ce cadre, le SAB a présenté un catalogue de revendications. Nous demandons notamment que les moyens financiers fédéraux destinés à la politique régionale soient augmentés. Le fonds destiné au développement de la politique régionale est actuellement fortement sollicité et menace de se réduire. Par conséquent, la politique régionale ne sera plus en mesure de produire les mêmes effets à long terme. En ce qui concerne la péréquation financière fédérale, le SAB demande que les besoins des communes, en matière d'infrastructures, soient analysés en profondeur et qu'un fonds de cohésion soit créé à cet effet. Au niveau des installations, communales pour la distribution de l'eau, les écoles, etc., il existe des besoins de renouvellement se montant à plusieurs milliards de francs. D'autre part, dans le domaine des transports, le SAB demande l'introduction de liaisons toutes les trente minutes, au niveau du trafic régional. Il est aussi nécessaire d'accélérer le développement des réseaux informatiques à haut débit (notamment la fibre optique). Par favoriser l'installation de ces infrastructures, il serait souhaitable d'utiliser le produit de la vente des licences de téléphonie mobile. Ainsi, il serait possible d'accorder des prêts remboursables. Dans le domaine agricole, le rythme des réformes fédérales doit être ralenti. Des changements tous les quatre ans, comme imposés jusqu'ici par la politique agricole, surchargent les agriculteurs et compromettent les investissements à long terme.

Dans le cadre de son agenda politique, le SAB émet aussi des recommandations à l'intention des régions de montagne et de l'espace rural. Ainsi, dans tous les domaines, il est nécessaire de renforcer la coopération et la collaboration intercommunale. Le SAB est par exemple en faveur d'un repositionnement du tourisme alpin, par le biais de la création d'offres intégrées, tant au niveau horizontal que vertical. Concrètement, il est souhaitable que les organisations touristiques se rassemblent, afin de constituer de plus grosses destinations et que les sociétés touristiques s'efforcent de former des entités économiques de plus grande importance (entreprises rassemblant les hôtels, restaurants, remontées mécaniques, etc.).

Le SAB développera les points figurant dans son agenda, au cours de la période de législature 2016 – 2019, selon les opportunités qui se présenteront. Le SAB a déjà conduit un tel exercice pour la période 2012-2015, avec succès.

Le catalogue complet du SAB a été approuvé par le Comité du SAB, au cours de sa dernière séance et est disponible sur notre site Internet ([www.sab.ch](http://www.sab.ch)).

Informations complémentaires :  
Thomas Egger, Directeur du SAB  
Tél. 031 382 10 10